Langue étrangère II - Néerlandais

UE 11

Enseignant(s) responsable de l'UE : Hilde COLLETTE

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	TOU13LG2
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 30 / Q2 45)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Néerlandais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO13NEE1 Néerlandais 1	75	6	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.6** ARES. 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- **RE04.1** ARES. 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
- **RE04.2** ARES. 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
- **RE05** ARES. 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 1

Compétences prérequises: néerlandais A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Maîtrise du vocabulaire de base en tourisme et maîtrise de la grammaire.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 1

Objectifs
Atteindre le niveau linguistique B1- du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Contenu
Activités d'expression orale et écrite dans un contexte professionnel du tourisme. Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux et spécialisés traitant des domaines du tourisme. Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 1

Méthode d'enseignement interactive centrée sur l'apprenant et nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 1

À l'issue du cours de TOU13LG2 (UE11): l'étudiant est capable de :
-atteindre un niveau linguistique B1, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
-identifier les points forts et les points faibles dans les quantre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquate

Expression orale :
Prend part à une conversation :
- fait face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée.
- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).

S’exprime oralement en continu:
- s’exprime de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts.
- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets.
- raconte une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions.
-fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif aux RP et explique les points importants avec assez de précision.

Expression écrite :
- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l’intéressent personnellement .
- écrit des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.
Compréhension à l’audition :
- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il
s’agit de sujets familiers concernant le travail, l’école, les loisirs, etc.
- comprend l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l’intéressent à titre personnel ou professionnel si l’on parle d'une façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :
- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou
relative à son travail. - comprend la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 1 : Dossiers (articles, vidéos, exercices,	sur le campus numérique	—

vocabulaire, etc.) distribués pendant l'année et qui sont mis en ligne sur le campus numérique.		

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé